

## Comité social d'administration de l'Alimentation du 15 décembre 2023

Madame La Présidente,

Nous sommes réunis pour le dernier CSA Alimentation de l'année. Nous vous remercions d'avoir tenu le calendrier de trois instances pour 2023.

Nous espérons que cette dynamique sera pérennisée par des ordres jours qui correspondent au mieux à l'actualité et l'envoi de documents suffisamment en amont (art 4 du RI soit minimum 8 jours) afin de préparer au mieux nos interventions.

### Les Jeux Olympiques et Para-Olympiques 2024

De nombreux collègues seront fortement impactés à Paris (près de 60 agents), en région parisienne (plus de 500 agents) mais pas seulement. Ceci aura des conséquences importantes sur l'organisation de leur travail mais également de leur vie privée.

**FO Agriculture** demande que les mesures d'accompagnements et de reconnaissance exceptionnelle soient prévues. Nous ne pouvons nous satisfaire de la circulaire du premier ministre du 23 novembre 2023 qui stipule qu'aucun régime indemnitaire interministériel ne sera créé. **FO Agriculture** refuse que les primes des agents non impactés servent à financer la majoration des rémunérations des agents directement mobilisés dans l'organisation des JOP.

**FO Agriculture** a appris qu'une instruction DGAI est en cours de préparation. **FO Agriculture** souhaite y être associée avant sa diffusion. De plus, nous avons compris que les JOP rentreraient dans le cadre d'évènements à portée exceptionnelle, et de fait éligible à l'indemnité ad hoc, pouvez-vous nous le confirmer ?

Nous savons que d'autres ministères communiquent déjà auprès leurs agents sur le sujet. **FO Agriculture** souhaite que la DGAI prennent les mesures les plus favorables pour ses agents.

**FO Agriculture** s'interroge sur la mise en œuvre d'une programmation spécifique des contrôles à l'occasion des JOP 2024, en amont de l'évènement et pendant l'évènement. En effet, nous constatons déjà une discordance entre les annonces ministérielles qui évoquent principalement des contrôles en amont et des gestions d'alerte pendant les JOP d'une part, et les annonces locales qui prévoyant des contrôles renforcés à fréquence très élevée pendant l'évènement d'autre part.

**FO Agriculture** s'interroge également sur les mesures mises en place pour les agents non directement concernés mais impactés par une modification de l'organisation du travail et par des moyens de transport perturbés.

**FO Agriculture** porte aujourd'hui une partie seulement des questions des agents et c'est pourquoi **FO Agriculture** demande la mise en place d'une foire aux questions rapidement.

## Les restructurations d'abattoirs

Nous avons eu connaissance de futures restructurations d'abattoir voir même de fermeture. Suite à ces annonces en local, les collègues nous interrogent sur l'application des mesures d'accompagnement de restructuration. Certains ont la possibilité de demander des mobilités dès aujourd'hui, avant que l'arrêté de restructuration ne soit publié, sur des postes qui paraissent au fil de l'eau. **FO Agriculture** vous demande que ces collègues puissent bénéficier des mesures d'accompagnement même dans le cadre d'une mobilité anticipée ?

## Prime IAHP

Suite à l'oubli de certaines structures en 2022, **FO Agriculture** avait demandé un recensement des structures ayant bénéficié de la prime IAHP et qu'il soit communiqué aux représentants du personnel. Celui-ci va-t-il nous être présenté dans de l'actualité sanitaire mis à l'ordre du jour ?

De plus des agents d'autres ministères sont venus porter main forte aux services mobilisés par la gestion des cas. Ces agents méritent également la même reconnaissance que les agents du MASA, **FO Agriculture** demande que les ministères se rapprochent pour y répondre. Il en va de l'équité de traitement des agents et de la solidarité dans les structures, cela n'est pas sans impact dans la collectivité de travail. Dans le cas contraire, lors des prochaines crises, les agents du BOP 206 se retrouveront bien seuls à les gérer.

## Police sanitaire unique

Pour **FO agriculture**, ce dossier doit être abordé dans le point actualité sanitaire. Néanmoins, nous voulons déjà attirer votre attention sur différentes alertes qui nous sont adressées quotidiennement. Celles-ci concernent notamment la formation des délégués, le rythme et la durée des inspections, le manque d'attractivité des emplois de contrôleurs officiels par rapport aux propositions d'embauche des délégués.

## Risque d'accident en SIVEP.

Des agents ont subi des intoxications de fumigation lors d'inspection de conteneurs. **FO Agriculture** vous a alerté à plusieurs reprises et dernièrement lors de la F3SCT de ce CSA du 30 novembre. Des mesures correctives ont été prises pour le SIVEP du Havre, mais le risque n'est pas entièrement écarté sur l'ensemble du territoire. **FO Agriculture** vous engage à assumer votre responsabilité d'employeur en assurant la sécurité de nos collègues et en étendant les mesures correctives nécessaires sur l'ensemble des SIVEP.

## L'épuisement des agents

**FO Agriculture** vous alerte une nouvelle fois sur l'état d'épuisement et de découragement de nombreux collègues, aussi bien en administration centrale qu'en service déconcentré, face aux difficultés croissantes rencontrés au quotidien dans l'exercice de leur mission. Les réorganisations continues, les carences en termes d'effectif et de moyens... génèrent pression et tension insoutenables. De nombreux collègues pourtant aguerris et investis dans leur mission sont amenés à se réorienter professionnellement.

Pour arrêter cette spirale infernale, **FO Agriculture** demande à la DGAI de défendre un plan de recrutement à la hauteur de ses missions toujours plus importantes en qualité et en quantité.

Madame la Directrice Générale, nous allons lors de ce CSA beaucoup parler de gestion de crises et de situations exceptionnelles. **FO Agriculture** vous rappelle donc une nouvelle fois solennellement à tout faire pour favoriser l'attractivité, mais aussi l'équité de traitement indispensable pour le maintien de la solidarité au sein de vos services. Sans cette solidarité, les services seront mis à mal, ils ne seront plus en mesure d'atteindre leurs objectifs, ni de gérer les crises à répétition. **FO Agriculture** demande à la **DGAI** de soutenir auprès de la **Secrétaire Générale**, une revalorisation à hauteur des missions dans le cadre de la clause de revoyure en cours du RIFSEEP.

Je vous remercie de votre attention.

*L'équipe **FO Agriculture***



**Être solidaires et avancer ensemble**  
**Résister - Revendiquer - Reconquérir**

Suivez toute l'actualité sur notre site : [fo-agriculture.fr](http://fo-agriculture.fr)

